



CANADIAN
PUBLIC HEALTH
ASSOCIATION

ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

The Voice of Public Health
La voix de la santé publique

Assemblée générale annuelle 2024

Mardi 23 avril 2024 | 12 h–13 h 45 (AST)
Salle Argyle 1-2, Centre des congrès de Halifax

PROCÈS-VERBAL

Présidente : *Vamini Selvanandan*

Assesseure-conseil : *Lynn McIntyre*

Présences : 36 membres

1.0 Mot d'ouverture

La séance est ouverte et le quorum est confirmé. La présidente, Vamini Selvanandan, salue les membres dans les deux langues officielles et signifie sa reconnaissance du territoire traditionnel où a lieu la conférence et du territoire où les bureaux de l'ACSP sont situés.

Il est expliqué aux membres comment poser une question, faire un commentaire général, présenter ou appuyer une proposition et voter sur une proposition.

La présidente présente les membres du CA actuel de l'ACSP :

- Jason Cabaj, président désigné de l'ACSP et président du comité des candidatures;
- Yipeng Ge, président du comité des finances;
- Caitlin Johnston;
- Ashley Joyce;
- Amy Nahwegahbow;
- Alex Petiquan;
- Japteg Singh, administrateur étudiant;
- Laura Taylor, présidente du comité des prix;
- Bilqis Williams.

D^{re} Selvanandan indique que le conseil d'administration est appuyé par cinq comités permanents qui accomplissent le travail préliminaire du CA : le comité des finances, le comité des prix honorifiques, le conseil consultatif autochtone, le comité des candidatures et le comité des affaires publiques. Les membres de ces comités analysent les dossiers et présentent des options et des recommandations au CA. Ce dernier exprime sa reconnaissance aux membres bénévoles des comités permanents pour les heures qu'elles et ils ont travaillées pour le bien de l'ACSP.

Lynn McIntyre est présentée comme l'assesseure-conseil officielle de l'assemblée.

Les règles de procédure sont dans le dossier d'information de l'assemblée.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 mai 2023

Proposition :

Samantha Salter/Marjorie MacDonald

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2023 tel que distribué.

.../ADOPTÉE

3.0 Adoption des états financiers audités de 2023

Le président du comité des finances, Yipeng Ge, présente les états financiers audités de 2023. Le comité des finances et le conseil d'administration ont examiné ces états et en recommandent l'approbation. L'objectif de l'ACSP est d'avoir un budget équilibré sur toute période de trois ans, sachant qu'il peut y avoir des fluctuations d'une année à l'autre. Le cycle budgétaire triennal terminé en 2024 a affiché un excédent de 176 936 \$.

La lettre de l'auditeur au conseil d'administration décrit le mandat et les conditions particulières de l'audit effectué. L'ACSP a une fois de plus obtenu un audit « favorable », comme il est indiqué à la rubrique « Opinion » au début de la lettre.

L'état de la situation financière montre qu'à la fin de 2023, l'ACSP disposait d'un actif de 1,5 million de dollars, contre 2,3 millions à la fin de 2022. Le passif était inférieur lui aussi, à 664 000 \$ contre 1,4 million à la fin de 2022.

L'état de l'évolution de l'actif net montre que l'actif net de l'Association à la fin de 2023 était de près de 852 000 \$, ce qui représente la réserve totale dont dispose l'Association.

L'état des résultats indique des recettes d'un peu plus de 1,1 million de dollars, en baisse par rapport à 2022, et des dépenses nettes ou une perte de 77 000 \$ pour l'année. Bien qu'il eût été préférable de ne pas avoir de déficit, ce chiffre représente une importante amélioration par rapport au budget original de 2023, qui prévoyait un déficit d'un peu plus de 318 000 \$.

L'état des flux de trésorerie montre l'évolution des liquidités disponibles pour les activités entre le début et la fin de l'année. Comme c'est un modèle de remboursement qui s'applique maintenant à la plupart des ententes de contribution fédérales gérées par l'ACSP, il faut davantage de liquidités pour couvrir les dépenses de fonctionnement des projets en question sur une plus longue période.

Il n'y a pas eu de nouvelles politiques comptables en 2023; les notes restantes présentent ce qui est inclus dans les états financiers. Il n'y a rien dans les notes sur quoi l'auditeur a besoin d'attirer l'attention des membres.

Étant donné que quatre des projets financés gérés par l'ACSP sont terminés, un important déficit de 468 000 \$ est prévu pour 2024. Le personnel travaille avec diligence à trouver des sources de financement de projets et à limiter les dépenses autant que faire se peut.

L'optimisme est encore de mise, mais le conseil d'administration et le comité des finances qualifié et dévoué continueront de surveiller très attentivement le bien-être financier de l'Association.

Samantha Salter demande des précisions au sujet du déficit prévu.

Quatre des cinq projets financés de l'ACSP ont pris fin presque en même temps. L'ACSP avait présenté cinq propositions de projets nouveaux ou renouvelés; quatre des cinq ont été refusées. Le paysage du financement est plus concurrentiel que jamais. L'ACSP dépend du financement de projets pour soutenir ses activités de base. De nouvelles sources de recettes ont été explorées pour que l'Association ne dépende plus autant des projets financés par le fédéral.

Proposition :

Wanda Martin/Louise Potvin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter les états financiers audités de 2023 de l'Association canadienne de santé publique. **.../ADOPTÉE**

4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2024

L'ACSP continue de recevoir d'excellents services à prix concurrentiel du cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP (OHCD LLP). Le comité des finances et le conseil d'administration recommandent donc qu'OHCD LLP demeure l'auditeur de l'ACSP pour 2024.

Proposition :

Cordell Neudorf/Penny Sutcliffe

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP (OHCD LLP) auditeur de l'ACSP pour 2024. **.../ADOPTÉE**

5.0 **Rapport annuel à l'AGA**

Jason Cabaj, président désigné de l'ACSP et président du comité des candidatures, présente le rapport du comité des candidatures. Ce comité pilote le processus d'élection des administrateurs et administratrices par les membres de l'Association et conseille le CA au sujet des processus en cours et des nominations éventuelles.

Le 1^{er} janvier 2024, trois nouveaux administrateurs et administratrices ont entamé leur premier mandat de deux ans au conseil d'administration :

- Amy Nahwegahbow et Alexandre Petiquan, tous les deux de l'Ontario,
- Japteg Singh, l'administrateur étudiant, qui fait ses études au Québec.

Nashreen Dhalla, Monica Emode et Camisha Rahmatian, dont les mandats au CA ont expiré le 31 décembre 2023, sont remerciées de leurs contributions à l'Association.

L'appel de candidatures officiel pour l'élection de 2024 sera diffusé aux membres à la fin juin, la date de clôture étant fixée au 4 septembre 2024. Il y a cinq sièges à pourvoir cette année. Les élections auront lieu en octobre et en novembre. Les personnes candidates doivent posséder collectivement un mélange de connaissances, d'expérience et de savoir-faire. L'Association cherchera des administrateurs et des administratrices qui ont de l'expérience en élaboration, en direction et en mise en œuvre d'une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion, en plaidoyer, en finances et en affaires ou en communications et en mobilisation des membres. Pour améliorer la diversité du CA, les candidatures de personnes vivant dans des provinces et des territoires qui ne sont pas actuellement représentés au conseil d'administration sont particulièrement encouragées. Les membres de l'Association sont invités à répondre à l'appel de candidatures en leur nom personnel ou pour des collègues. Les membres intéressés à poser leur candidature sont invités à contacter une ou un membre du comité des candidatures ou du conseil d'administration.

Vamini Selvanandan, dont le mandat à la présidence se termine le 31 décembre 2024, est remerciée pour ses contributions à l'Association.

La présidente présente le [rapport annuel 2023 de l'ACSP](#). Les divers articles et documents cités dans le rapport sont accessibles sur le site Web de l'Association.

Une démarche de santé publique à l'égard des psychédéliques

L'ACSP a organisé en juin 2023 un forum virtuel sur une démarche de santé publique à l'égard des psychédéliques. Un rapport sommaire publié en septembre constituera la base d'un document de discussion à paraître dans le courant de l'année sur le même sujet en vue de mieux faire connaître à la communauté de la santé publique en général les enjeux liés aux psychédéliques.

Une démarche de santé publique à l'égard du travail du sexe

Le CA a approuvé en février 2023 le lancement de l'élaboration d'un énoncé de position sur une démarche de santé publique à l'égard du travail du sexe. L'énoncé a été approuvé par le CA en décembre 2023 et publié au début de 2024.

Une démarche de santé publique à l'égard de l'usage de substances

Un énoncé de principe sur une démarche de santé publique à l'égard de l'usage de substances, inspiré du travail effectué dans le cadre d'un projet financé de l'ACSP sur le sujet, a également été approuvé par le CA en décembre 2023 et publié plus tôt cette année.

Document de politique générale : Pour renforcer les systèmes de santé publique au Canada

Huit recommandations ciblées, formulées avec l'appui d'un comité éditorial, puis passées en revue et approuvées par le conseil d'administration, ont été publiées dans un document de politique générale intitulé *Pour renforcer les systèmes de santé publique au Canada*. Onze organismes de santé publique et organismes professionnels paramédicaux ont accordé leur appui moral à ces recommandations, et des réunions ont eu lieu avec des parlementaires, du personnel politique et des hauts fonctionnaires. Les personnes rencontrées ont reconnu l'importance de renforcer les systèmes de santé publique, mais n'étaient malheureusement pas intéressées à y investir du capital politique pour le moment. Le personnel de l'ACSP continue toutefois de chercher des occasions de poursuivre la conversation avec les décideurs et les décideuses au palier fédéral.

Vérité et Réconciliation

Le conseil consultatif autochtone s'est réuni périodiquement au cours de l'année, et ses membres ont commenté le travail de l'ACSP. Une politique intérimaire sur l'identité autochtone a été approuvée en vue de commencer à établir un stage d'application rémunéré pour un étudiant ou une étudiante autochtone faisant une maîtrise en santé publique et d'organiser un « rassemblement » en ligne pour la main-d'œuvre en santé publique autochtone. Plus tôt en 2024, l'ACSP a retenu les services d'une consultante autochtone pour examiner les progrès réalisés jusqu'à maintenant par l'Association dans le dossier de la Vérité et de la Réconciliation et baliser le chemin qu'il reste à parcourir.

Progrès en matière d'EDI

Comme indiqué à l'AGA de l'an dernier, l'ACSP a retenu les services d'une société d'experts-conseils, Strat-ology Consulting, en janvier 2023 pour l'aider à élaborer une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion. Un résumé du rapport de Strat-ology a été présenté aux membres, et le travail de mise en œuvre se poursuit. À compter de la prochaine AGA, un rapport d'étape annuel sera présenté aux membres pour qu'il soit possible de suivre les progrès réalisés dans cet important domaine.

Bien-être mental des populations

Des recommandations à l'égard d'une stratégie nationale de bien-être mental des populations et d'activités de surveillance et de recherche ont été formulées dans le cadre de l'énoncé de position de 2021 de l'ACSP sur le sujet; le personnel a communiqué avec des organismes nationaux pour organiser des réunions en vue de discuter d'efforts de plaidoyer conjoints.

Santé et changements climatiques

L'ACSP participe au *Lancet Countdown* sur la santé et les changements climatiques depuis 2017; en 2023, elle a de nouveau publié avec l'Association médicale canadienne et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada le *Compte rendu à l'intention du Canada*. Grâce au financement de la Fondation McConnell, l'ACSP a réalisé en collaboration avec la Canadian Health Association for Sustainability and Equity et l'Association pour la santé publique de l'Ontario une série de 14 études de cas, quatre webinaires et un rapport final qui explore les stratégies, les politiques et les programmes que les organismes de santé publique peuvent employer pour faire progresser l'action pour le climat, la santé des populations et l'équité en santé dans leurs milieux. L'ACSP a avalisé ou soutenu autrement diverses activités de plaidoyer :

- La Stratégie pour les bâtiments verts, pour aborder la pauvreté énergétique et les inéquités en santé;
- La Solution budgétaire 2024 pour la préparation des immeubles multirésidentiels à l'électrification des véhicules;
- Les programmes d'abordabilité énergétique misant sur l'efficacité énergétique;

- L'élimination accélérée, juste et équitable des combustibles fossiles;
- Les systèmes de santé durables;
- Le projet de *Règlement sur l'électricité propre*

L'ACSP joint aussi le geste à la parole en matière d'écologie : ses bureaux sont situés dans un bâtiment certifié LEED Or et sont entièrement alimentés par Bullfrog Power. Pour réduire l'empreinte carbone de ses conférences, l'Association commencera à les tenir alternativement en présentiel et à distance; le conseil d'administration se réunit virtuellement lui aussi pour réduire son empreinte.

Relations avec les membres de l'ACSP et moyens d'assurer la durabilité de l'Association

En 2023, l'ACSP a animé la deuxième édition de la Semaine de la santé publique canadienne en collaboration avec les associations pour la santé publique provinciales, en plus d'accueillir les réunions semestrielles du Réseau canadien des associations de santé publique.

L'ACSP a continué de soutenir le comité éditorial indépendant de la *Revue canadienne de santé publique*, qui a publié six numéros ordinaires en 2023 et poursuivi le travail sur deux suppléments. Toujours en 2023, la Revue a réussi à recruter Laura Rosella en remplacement de Louise Potvin, qui a laissé sa charge de rédactrice en chef après avoir accompli deux mandats de cinq ans.

6.0 Période de questions et de discussion

Denish Mier demande des précisions sur les sièges à pourvoir au CA de l'ACSP et sur la volonté de recruter des personnes venant des provinces sous-représentées. Elle demande quelles sont les provinces bien représentées à l'ACSP et lesquelles ne le sont pas.

Le Canada atlantique, le Québec et les territoires sont systématiquement sous-représentés.

Ashraf Amlani aimerait en savoir plus sur le travail que l'ACSP a effectué ou qu'elle prévoit effectuer avec d'autres partenaires fédéraux qui font du travail de promotion de la santé.

À la fin de 2023, l'ACSP a signé avec Promotion de la santé Canada (PSC) un protocole d'entente qui fait de l'Association le nouveau point d'attache de PSC. L'ACSP soutiendra les activités de PSC. Les démarches de l'ACSP pour prendre contact avec des organismes qui font de la promotion de la santé (sans nécessairement se définir en tant que tels) connaissent relativement peu de succès. Des suggestions d'organismes particuliers à approcher seraient les bienvenues.

Pemma Muzumdar demande si l'ACSP envisagerait de travailler dans un champ d'action ou d'ajouter son nom à une coalition comme celle du projet de loi C-226 (*Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental ainsi qu'à s'y attaquer et à faire progresser la justice environnementale*). Si les membres de l'ACSP veulent que l'Association se joigne à des coalitions, quelle serait la marche à suivre? Il est précisé que l'adhésion à une coalition ne signifie pas que l'ACSP consacrera des ressources à la rédaction d'un énoncé de principe, ni qu'elle organisera un forum.

Les membres peuvent adresser leurs recommandations au directeur général par courriel ou proposer une politique à l'aide du [formulaire en ligne](#).

Janet Gordon mentionne que les Premières Nations de Sioux Lookout éprouvent des difficultés à fournir des systèmes de santé publique à leurs communautés (en raison d'un conflit de compétence). Elle demande que l'on soutienne les communautés et les organismes autochtones et que l'on défende leur droit d'être reconnus comme des organismes de santé publique, et que ces organismes soient autorisés à fournir toute la gamme des services de santé publique dans leurs communautés. Ce serait selon elle le meilleur moyen de faire reconnaître les organismes de santé publique autochtones comme étant les spécialistes de la prestation des services de

santé publique dans leurs communautés. Elle demande à l'ACSP et à ses membres d'explorer des options qui favorisent des communautés autochtones solides.

L'ACSP s'est engagée à faire valoir les besoins des communautés autochtones; elle veut être une alliée efficace et tisser des partenariats solides. Mme Gordon est invitée à contacter le directeur général pour voir comment l'ACSP peut appuyer sa communauté.

Isaac Sobol indique que c'est la guerre qui représente la plus grande menace pour la santé publique dans le monde. Il demande si l'ACSP a publié un énoncé de santé publique sur les effets néfastes de la guerre sur la santé publique ou si ses énoncés de santé publique sont strictement limités au Canada.

En 2001, l'ACSP a publié un [Énoncé sur la paix, la sécurité et la santé publique](#), et hier, le conseil d'administration a approuvé la rédaction d'un énoncé révisé qui devrait être publié d'ici 30 jours.

Ashraf Amlani dit se demander, étant donné le profil démographique de la main-d'œuvre en santé publique du Canada, si l'ACSP a les compétences et les outils qu'il faut pour avoir des conversations interculturelles sur la santé. Elle demande à l'ACSP de songer à en faire plus que de simplement traduire les discussions sur l'antiracisme qui ont lieu dans la sphère de la santé publique, en précisant qu'il y a beaucoup de travail que l'ACSP pourrait soutenir dans ce domaine (c.-à-d. les conversions interculturelles sur l'antiracisme).

Le directeur général de l'ACSP siège au comité de direction du [Réseau national de navigation pour nos nouveaux arrivants](#) (N4), qui appuie les activités de plaidoyer dans ce domaine. Il reconnaît toutefois qu'il faut en faire plus, comme l'indique le document de politique générale de l'ACSP intitulé [Pour renforcer les systèmes de santé publique au Canada](#). Ce document parle des compétences dont a besoin la main-d'œuvre en santé publique canadienne.

7.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 29 avril 2025 à Winnipeg (Manitoba).

La séance est levée à 13 h 33 (AST).